	UCL	
■ UCLouvain	Programme	Minouro en technologies numériques et société
- OCLOUVAIII	d'études	Mineure en technologies numériques et société
	2024 - 2025	

Tab	ole des matières			

### **MINSTIC - Introduction**

### INTRODUCTION

#### Introduction

Au début des années 1980, Steve Jobs et ses comparses Steve Wosniak et Ronald Wayne créent le premier ordinateur grand public, le Macintosh, équipé d'un petit écran de 9 pouces, d'une interface graphique (le bureau et ses fenêtres) et d'un étrange équipement pour naviguer dans les dossiers et fichiers : la souris. Depuis, ces machines se sont largement développées, conduisant à les rendre de plus en plus performantes (en termes de vitesse, de mémoire, de traitement de données, de qualité d'écran...), faciles à utiliser – on les dit « intuitives » – (clic, boutons, gestes tactiles...), de plus en plus compactes (miniaturisation du matériel et compression des données) et diversifiées (téléphones intelligents ou smartphones, montres ou lunettes digitales, objets connectés, etc.)

Parallèlement, dans les années 50, les premiers réseaux reliant des machines informatiques (ordinateurs, radars, modems...) font leur apparition, mais chacun d'eux fonctionne selon une logique qui lui est propre. Suite à l'impulsion d'une série de scientifiques, dont celle, dès le 19eme siècle, de Paul Otlet et d'Henri Lafontaine (le Mundaneum), de Paul Baran (l'ARPANET), de Bob Kahn et Vinton Cerf (le protocole TCP/IP), de Tim Berners-Lee (la norme HTTP et le langage HTML), l'idée de parvenir à mettre en relation ces différents réseaux va germer et permettre petit à petit la mise en place d'un réseau des réseaux – Internet – et du world wide web – le WWW– permettant de naviguer via des liens hypertextuels.

Si nos sociétés vont d'abord assister à ces nouveautés – un peu comme elles avaient assister, sans grand lendemain, aux premiers pas de l'Homme sur la lune en 1969 –, elles vont, contrairement à ceux-ci, en subir rapidement les retombées. En se démocratisant (le premier Mac coûtait la bagatelle de 2500 \$!), ces outils vont connaître un développement hors normes et engendrer, petit à petit, des modifications en profondeur des pratiques sociales en cours : le commerce, le travail, les loisirs, les médias, l'information, le droit, la vie sociale... et même la sphère privée vont ainsi se trouver chamboulés et ce, en à peine quelques décennies. Si celles et ceux qui sont né·e·s avec ces développements – les digital natives – peuvent se targuer d'une maîtrise intuitive de ces outils, celles et ceux qui les ont suivis depuis 2000 les ont banalisés et les considèrent somme toute comme des moyens usuels pour être en contact, communiquer, collaborer, et créer : c'est la « génération C ».

Comprendre le développement de ces technologies, cerner les multiples enjeux qui leur sont associés et se former à devenir un-e acteur-trice responsable de la transformation numérique, tels sont les objectifs poursuivis par cette mineure.

A cette fin, la mineure "enjeux de sociétés" en technologies numériques et société vous offre:

- une approche des technologies numériques croisant les regards des sciences de l'information et de la communication, des sciences informatiques, de l'ingénierie, et des sciences sociales, économiques et juridiques ;
- une analyse des enjeux actuels et futurs liés aux dispositifs médiatiques numériques ;
- une formation de base aux concepts, méthodes et outils du numérique ;
- une approche pédagogique aboutissant à concevoir et à réaliser en petit groupe un dispositif numérique original.

# **MINSTIC - Profil enseignement**

## COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Confronté à la question de société "technologies et société ", construire et développer une réflexion selon une approche interdisciplinaire mobilisant, intégrant et faisant dialoguer différentes disciplines et points de vue, dans une perspective de démarche responsable et citoyenne, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant-e qui choisit la mineure "enjeu de société" en technologies et société.

Selon les choix de cours opérés au sein de la mineure, au terme de son programme, le-la diplômé-e est capable :

• d'identifier les principaux enjeux liés au développement des technologies numériques et d'en décrire les spécificités;

.

	В	lc	00	
an	n	u	е	

2 2

C	LCOMU1239	Analyse des dispositifs médiatiques	Jerry Jacques Camille Tilleul	[q2] [22.5h] [5 Crédits] 🕮	X	х	
C	LCOMU1241	Projet STIC	Thibault Philippette	818 [q1+q2] [15h+30h] [10 Crédits] @	X	X	(

# o Cours au choix (5 crédits)

L'étudiant complètera sa mineure par 5 ECTS de cours au choix selon les orientations.

COMU1239     Comusing the state of the	Analyse des dispositifs médiatiques	Jerry Jacques Camille Tilleul	[q2] [22.5h] [5 Crédits] 🥮	X	X
COMU1327      Comutation	Méthodes d'évaluation d'un dispositif médiatique	Mathieu Zen (supplée Suzanne Kieffer)	[q1] [22.5h] [5 Crédits] 🥮	X	X
StCOMU1312	Technologies et communication	Monica Baur (supplée Antonin Descampe) Benoît Macq (supplée Antonin Descampe)	[q1] [22.5h+10h] [5 Crédits] 🖷	X	X
\$\$ LINFO1101	Introduction à la programmation	Kim Mens Siegfried Nijssen Charles Pecheur	[1] [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🗒	X	X
<b>☎</b> LINFO1311	Interface homme-machine	Jean Vanderdonckt	[q2] [30h+15h] [5 Crédits] (9)	X	X
COMU1330  COMU1330	Ethique de la communication	Bertrand Henne	[q2] [22.5h] [5 Crédits] (9)	X	×
Structure  Struct	Droit des médias et de la communication	François Jongen	[q1] [30h] [4 Crédits] 🕮	X	X

# Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain,

## **MINSTIC - Informations diverses**

### **CONDITIONS D'ACCÈS**

La mineure en technologies numériques et société est accessible à tout-e étudiant-e (hormis celui ou celle qui est inscrit-e au Bachelier en information et communication et qui y choisit le module d'ouverture STIC) curieux-se des technologies numériques et souhaitant approfondir leurs fonctionnements, leurs rôles et leurs effets au sein de la société.

Aucune connaissance ou habileté technologique n'est nécessaire au préalable, mais des compétences en logique, des capacités d'investissement et de travail en groupe ainsi qu'un esprit organisé, ouvert et créatif constituent sans aucun doute de sérieux atouts pour suivre avec fruit cette formation.

### **PÉDAGOGIE**

La mineure propose d'une part à l'étudiant-e de passer de l'autre côté de l'écran pour aller observer la face cachée des technologies et s'initier à l'organisation et au fonctionnement de celles-ci. D'autre part, elle l'invite à s'interroger sur les pratiques et les usages dont elles font l'objet et qui amène le-la citoyen-ne à se muer en internaute, surfeur-euse, joueur-euse, acheteur-euse, influenceur-euse, lanceur-euse d'alerte...

La mineure encourage ainsi l'étudiant-e à observer des pratiques, à les analyser, à les évaluer et ainsi à développer son esprit critique par rapport au développement actuel et futur de ces outils technologiques. Ce faisant, il/elle aura la possibilité d'interagir avec des professeur-e-s et des professionnel-le-s du domaine et, via un atelier consacré en bloc 3 à la mise en place d'un projet de création d'un dispositif numérique original, d'expérimenter les différentes phases qu'un tel projet implique.

Des allers-retours constants sont proposés entre théorie et pratique et, les cours et séminaires sont organisés de sorte à favoriser autant que possible le croisement des différents champs disciplinaires mobilisés par la place prise par ces technologies dans nos sociétés contemporaines. Par-là, cette mineure forme chaque étudiant-e à devenir un-e acteur-trice responsable de la transformation numérique.

### **EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION**

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des activités orales et/ou écrites, d'autres feront intervenir l'évaluation de travaux personnels ou de groupes, d'exercices ou de résolutions de problèmes. Les modalités de l'évaluation sont précisées au début de chaque enseignement.

Le programme de la mineure est organisé autour de la réalisation d'un projet (LCOMU1241 Projet STIC). Celui-ci guidera l'étudiant-e à concevoir, réaliser et évaluer la mise en place, en équipe interdisciplinaire, d'un dispositif numérique original en lien avec un commanditaire et/ou en phase avec la thématique d'une des autres mineures de sensibilisation à un enjeu de société (culture et création, développement durable, études de genre). Ce projet se déroule tout au long de l'année en bloc 3 et permet à l'étudiant-e de mobiliser et d'intégrer les différentes compétences acquises au cours du suivi des unités d'enseignement de sa mineure.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

# FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure en technologies et société donne accès au master en sciences et technologie de l'information et de la communication (STIC) moyennant l'ajout de 0 à 15 crédits d'enseignements supplémentaires en fonction du programme de la majeure suivie.

L'étudiant pourra prolonger la réflexion entamée au sein de la mineure en technologies et société en s'inscrivant – moyennant conditions d'accès – à l'une des formations suivantes :

- Master en sciences informatiques
- Master en communication
- Master en journalisme

#### **GESTION ET CONTACTS**

## Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de

communication (ESPO)

SSH/ESPO

Secteur Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle ESPO

Adresse de l'entité Place Montesquieu 4 - bte L2.05.01

1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 85 93 http://www.uclouvain.be/espo

Site web

Mandat(s)

• Doyen : Olivier Servais

• Directrice administrative de faculté : Julie Hérion

Commission(s) de programme

- Ecole d'agrégation en sciences sociales, économiques et juridiques (AGES)
- Ecole de Communication (COMU)
- Ecole des Sciences économiques/Economics School of Louvain (ECON)
- Ecole interfacultaire en études européennes (EURO)
- Chaire Hoover Commission d'enseignement (HOOV)
- Commission programme interfacultaire du bachelier en sciences philosophique, politique et économique (LPPE)
- Faculté ouverte de politique économique et sociale (OPES)
- Ecole des Sciences politiques et sociales / Louvain School of Political and Social Sciences (PSAD)
- Bureau du premier cycle (SESP)
- Ecole des Sciences du travail (TRAV)

Responsable académique du programme: Thibault Philippette

Personne(s) de contact

- Responsable administrative: Laurence Minguet
- Conseillère aux études: Marie Lefèvre

### **ORGANISATION PRATIQUE**

#### 1. Modalité d'organisation

Modalités d'inscription : SESP (ESPO)

#### 2. Admission à la mineure

Non pertinent

## 3. Inscription à la mineure :

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. (L'étudiant doit d'abord être en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à la mineure.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail, s'identifier, cliquer sur "mon bureau",...)

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure entamée en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

## 4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel comme pour son inscription.

#### 5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.